

Commune de



Lalheue

Bulletin Municipal

Mois de septembre/octobre 2019 N° 413



Après de longues semaines de panne, le tintement de la cloche résonne à nouveau à Lalheue. Un grand merci à notre conseiller municipal, Sébastien LE DARD qui a mis ses compétences d'électricien au service de la commune. Pour information, la cloche date de 1855.

Les travaux de la Place Julien Bressand ont débuté le 16 octobre. Il est prévu un aménagement écologique et économe en eau pour la mise en valeur de la place du village.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise F. LAMBERT pour le terrassement et par les apprentis du CFA de St Marcel pour l'aménagement paysager.



SOMMAIRE :

***Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
Etat civil
La Parole aux associations***

Secrétariat de Mairie

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00

Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30

Permanence des adjoints : le 3^{ème} samedi du mois de 11h00 à 12h00

Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-lalheue.com

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2019

1. Exonération de taxe foncière pour les logements anciens ayant fait l'objet de travaux d'économie d'énergie

Le Conseil municipal décide d'exonérer à 100 % de taxe foncière sur les propriétés bâties, pour une durée de cinq ans (part communale uniquement), tous les logements anciens achevés avant le 01/01/1989 ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie (chaudière éco-énergie, pompe à chaleur etc.). Cette exonération s'appliquera dès lors que le montant total des dépenses payées au cours de l'année qui précède la 1^{ère} année d'application de l'exonération est supérieur à 10 000 € par logement ou lorsque le montant total des dépenses payées au cours des 3 années qui précèdent l'année d'application de l'exonération est supérieur à 15 000 € par logement.

2. Marché de travaux : choix du prestataire retenu pour la création d'une route forestière et d'une place de retournement en forêt communale

Le Conseil municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise MARMONT SARL, domiciliée à LOUHANS (71500), pour un montant de 16 686 € TTC. La fin du chantier est programmée le 29 novembre 2019.

3. Forêt communale – délivrance des coupes affouages 2020

Le Conseil approuve la délivrance du taillis, houppiers, petites futaies et futaies de qualité chauffage de la parcelle 10. Les délais d'exploitation pour permettre la sortie des bois sur sol portant en dehors des périodes pluvieuses seront les suivants :

- * Abattage du taillis et des petites futaies : 15/04/2021
- * Vidange du taillis et des petites futaies : 15/09/2021
- * Façonnage et vidange des houppiers : 15/10/2022

Il est rappelé que, faute d'avoir enlevé tout ou partie de leur lot avant expiration du délai de vidange, les affouagistes seront déchus des droits qui s'y rapportent pour l'année en cours.

La circulation des véhicules, hors des chemins, cloisonnements d'exploitation et places de dépôt, est strictement interdite en raison du préjudice qu'ils pourraient occasionner aux sols forestiers et aux peuplements.

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2019

1. CC Entre Saône et Grosne : Approbation du rapport de la CLETC

Le Conseil approuve le rapport de septembre 2019 de la Commission Locale d'évaluation des transferts de charges entre les communes et la CCESG. Ce nouveau rapport fait suite à l'actualisation du transfert de charges de l'espace enfance jeunesse de Sennecey-le-Grand à la Communauté de Communes.

2. Modification des statuts de la CC Entre Saône et Grosne

Le Conseil donne son accord pour la modification des statuts de la Communauté de Communes. Les principales modifications concernent :

- le transfert de la compétence « Assainissement des eaux usées » dans les missions obligatoires de la CCESG à compter du 1^{er} janvier 2020
- la rédaction de la compétence « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs » qui précise la liste des équipements gérés par la CC Entre Saône et Grosne :
 - o Les Espaces sportifs de proximité de type city
 - o Le gymnase David Niepce de Sennecey-le-Grand
 - o La salle Multisports de Sennecey-le-Grand
 - o Le Dojo de Sennecey-le-Grand
 - o Le terrain de BMX de Sennecey-le-Grand
 - o Le site d'escalade d'Etrigny »

3. CC Entre Saône et Grosne : Présentation des rapports d'activités sur le prix et la qualité du service public relatif à l'élimination des déchets ménagers et à l'assainissement non collectif – année 2018

Le Conseil municipal acte avoir pris connaissance des deux rapports d'activités et précise que ceux-ci seront mis à la disposition du public au siège de la mairie et en ligne sur son site www.mairie-lalheue.com (rubrique environnement).

Pour information :

- 👍 - Tonnage des ordures ménagères 2018 : 1 261.88 T pour 11 804 hab., soit 106.90 kg/hab/an (la moyenne départementale est de 228 kg/hab).
- le coût d'une vidange d'une fosse septique s'élève à 177.30 € pour les habitants de l'intercommunalité.

CEREMONIE COMMEMORATIVE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

La population est invitée à
11h30 au monument des
anciens combattants.

Un vin d'honneur sera servi à
l'issue de la cérémonie à la
salle du Conseil de la mairie.

Sècheresse, l'indemnisation des maisons fissurées



Pour être indemnisé, un arrêté ministériel doit avoir reconnu l'état de catastrophe naturelle dans la commune après que la mairie en ait fait la demande.



Afin de constituer un dossier auprès de la préfecture, nous invitons les habitants concernés à se faire connaître et à prendre contact très rapidement avec la mairie pendant la permanence du Maire les lundis de 17h30 à 18h30.

LA VIE DE TOUS LES JOURS

INSCRIPTIONS COUPES D'AFFOUAGE 2019 (PARCELLE N°8-B ET 9 AU BUISSON RONCIN)

Les personnes désirant s'inscrire pour les affouages 2019 peuvent s'inscrire auprès des membres de la commission des Bois jusqu'au 10 novembre :

Jean-Pierre BECK : 06 07 18 79 24
Magali MULLER : 06 19 84 11 26
Sylvain BERTHIER : 06 30 51 02 29

Une **permanence en mairie se tiendra le samedi 16 novembre de 11h à 12h** (salle du conseil) pour l'attribution des coupes (tirage au sort), la remise du règlement d'affouage et le paiement de la taxe d'affouage, soit 22 € (délibération du 21/01/2019). En cas d'indisponibilité, merci de vous faire représenter.

Concernant la vente des houppiers, elle se situera dans la coupe n°12. Une information sera diffusée dès que les têtes seront marquées et estimées.

REPAS DES AINES 2019

Cette année, le repas des aînés, organisé et offert par le CCAS, s'est déroulé dimanche 6 octobre et a réuni près de 34 convives.



La municipalité remercie chaleureusement la famille MAZOYER ainsi qu'un donateur souhaitant resté anonyme, pour leurs généreux dons au profit du CCAS de Lalheue.

ETAT CIVIL

Mariage :

7 septembre 2019 : Didier FAVIER et Audrey GFELLER

Décès :

1^{er} juillet 2019 : Pierre JACQUEMET

La gestion des déchets **2018** *sur notre territoire*



COURS DE YOGA

à la salle des fêtes de Lalheue

Tous les MARDIS à 19h00

- 1 trimestre avec 1h/sem : 120 €
- 1 trimestre avec 2h/sem (mardi et jeudi) : 230 € (ouverture du cours du jeudi en fonction du nombre de participants)
- 1h de cours sans engagement : 12 €

Pour tout renseignement : 06 21 28 28 41
romydesboiscoach@gmail.com

<https://www.jveuxdulocal.fr>

Faites le plein de produits locaux !

Vous souhaitez vous approvisionner en produits fermiers et connaître les points de vente à proximité de chez vous. Ce site ouvert par la chambre d'agriculture est pour vous (*référencement des marchés, petits producteurs locaux, agriculteurs, éleveurs...*).

ATELIERS BONS JOURS

Le Sommeil, où en êtes-vous ?

Séances de groupes animées par la Mutualité française en partenariat avec la CARSAT.

Tous les JEUDIS de 9h30 à 11h30 du 7 novembre au 19 décembre (salle du Conseil - mairie de Lalheue)

Pour tout renseignement : Mutualité française Bourgogne Franche-Comté.

Camille EVRARD 03 85 42 07 98
lesbonsjours71@bfc-mutualite.fr

Octobre

Lalheue

Les Roulottes en chantier reviennent à Lalheue et vous proposent une semaine Halloween en partenariat avec l'ASL, la mairie et Propagation Bis (cinéma) :

STAGE DE CIRQUE : Du lundi 28/10 au vendredi 1/11

10h à 12h : Stage de cirque à partir de 7 ans animé par les Roulottes en Chantier.
10 € la séance, sur inscription.
19h à 20h30 (lundi et mardi) Stage de cirque pour les adultes
Vendredi 1/11 à 19h : Présentation au public du stage cirque

ATELIER CREATIF : Mercredi 30/10 de 14h à 17h

Viens sculpter ta citrouille et/ou fabriquer ton masque encre, impression, gravure sur bois...sous le chapiteau des Roulottes en Chantier avec l'ASL et l'Atelier du coin. Parents bienvenus avec couteaux et citrouilles.

et à partir de 18h : CAFE CITOYEN

Café citoyen sur le thème d'Halloween : mode, tradition, culture, commerce, rite de passage ? Parlons-en.

puis vers 19h CONCOURS DE SOUPE

A vos marmites pour une soirée dégustation et remise de la louche d'Or !
Apporter votre spécialité du moment pour accompagner les soupes.

OICHE SHAMNHA : Jeudi 31/10

à 17h30 Défilé des enfants déguisés dans les rues

RDV, Cour de la mairie. Circuit de la mairie à la rue des Brenots, sous la responsabilité des parents.

à 20h LE SALON DES MYSTERES Spectacle sous le chapiteau

Un cabaret avec des personnages attachants et délirants dans un univers TimBurtonien. La monstruosité parfois ne se voit pas... Cni Roulottes en chantier – 1h
Ouvert à tous. Participation libre.

NUIT DE SHAMAIN : Vendredi 01/11

à 19h Présentation au public du stage cirque

à 21h LE BAL DES SORCIERES

Spectacle de magie, Cnie Théâtre de l'illusion
(entrée : enfant 4 €, adulte 6 €)

NUIT DU CINEMA :

Samedi 2/11 à partir de 19h

Soirée cinéma alternatif en collaboration avec Propagation BIS.

19h PARANORMAN film d'animation - Tous publics

21h EVIL DEAD II en VO + 12 ans

23h TOXIC AVENGER en VO + 12 ans

Restauration maison et locale du jeudi au samedi
Tarifs : 2.50 € / 5 € / Pass 3 films 12 € - Déguisé – 1 €

« APPEL A BENEVOLES »

"Appel à bénévoles pour le montage du chapiteau le samedi 26/10 de 9h à 18h et pour le démontage, dimanche 3/11 à partir de 9h jusqu'à environ 13h, venez avec votre masse pour les plus costauds, même si vous n'êtes disponibles que quelques heures... femmes également bienvenues"

"Appel à citrouille pour l'animation des enfants le mercredi, merci pour vos dons à déposer au chapiteau !"

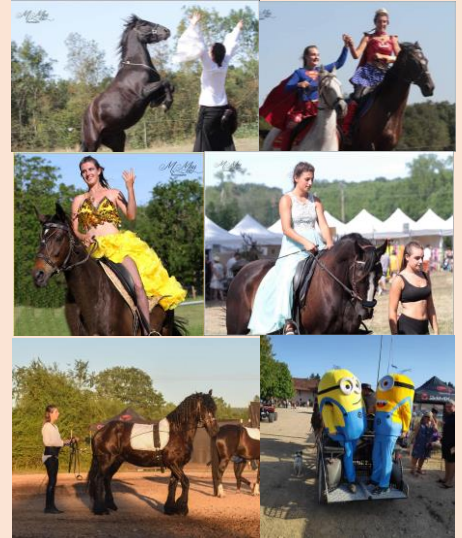
"Appel à bénévoles pour encadrer les enfants lors de l'atelier créatif, le mercredi 30/10"

"Appel à gîte pour la petite restauration pour le mercredi, jeudi, vendredi et/ou samedi soir, à déposer au chapiteau le jour même".

Pour info : "l'ASL ne distribuera pas de sapin cette année mais elle maintiendra le moment de convivialité, d'une autre façon..."
(info dans le prochain Lalheue)

Une JOURNEE AUTOUR DU CHEVAL très réussie (15/09/2019)

L'association Virtuoz'O tient à remercier M. le Maire et l'ASL pour le prêt du terrain communal et de leur matériel. Après une saison 2019 bien chargée, l'association va reprendre le chemin des entraînements pour préparer sa saison 2020. Merci à tous ceux qui nous suivent !



La municipalité remercie l'association pour son don généreux au profit du CCAS.

CINEMA salle des fêtes Lalheue

BORDER

mercredi 13 novembre à 20h30



Drame - Film SUEDE-DANOIS de Ali Abbasi avec Eva Melander - Eero Milonoff - Jørgen Thorsson.
Version originale sous titrée en français.
Durée : 1:50 - Public : Ado-Adultes

Tina, douanière à l'efficacité redoutable, est connue pour son odorat extraordinaire. C'est presque comme si elle pouvait flairer la culpabilité d'un individu. Mais quand Vore, un homme d'apparence suspecte, passe devant elle, ses capacités sont mises à l'épreuve pour la première fois. Tina sait que Vore cache quelque chose, mais n'arrive pas à identifier quoi. Pire encore, elle ressent une étrange attirance pour lui...
Notre avis : Primé à Cannes en 2018 dans la catégorie Un Certain Regard. Entre poésie et étrangeté, Ali Abbasi livre un film d'une ambiguïté déconcertante et s'amuse avec les genres.

Court métrage : Matilda de Irène Iborra.



Fédération Départementale des Foyers Ruraux du 71
L'eau vive - 71960 La Roche Vineuse
Tel : 03 85 36 62 06 - Fax : 03 85 37 78 34 - mail : FDPR71@wanadoo.fr
http://fdpr71.org

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



avec le soutien



Tarif normal : 4,5€
Réduit enfant -12 ans : 2,5€
CHEQUES VACANCES acceptés